PREMIER MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Commission nationale indépendante de reconnaissance et de réparation des préjudices subis par les Harkis, les autres personnes rapatriées d'Algérie anciennement de statut civil de droit local et les membres de leurs familles (CNIH)

DOSSIER DE PRESSE

PRIX GÉNÉRAL FRANÇOIS MEYER, PRIX DE LA CNIH

MÉMOIRES VIVANTES DE HARKIS

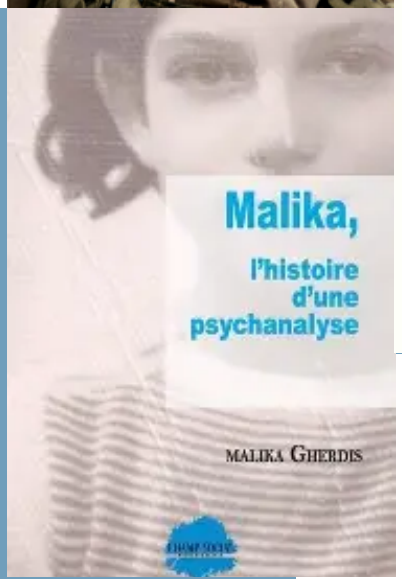

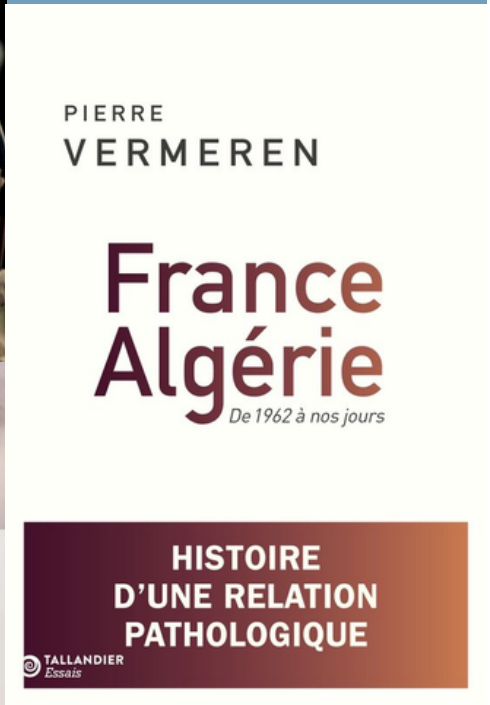

EDITION 2026

SOMMAIRE

I. LE PRIX

- Présentation du prix et du Général François Meyer
- Les membres du jury
- Les candidats
- Productions écrites
- Productions audiovisuelles et autres

II. LES LAURÉATS

Pierre Vermeren
- Présentation de l'auteur
- Présentation de son oeuvre
- Entretien avec le lauréat

Norbert Tafzi
- Présentation de l'auteur
- Présentation de son oeuvre
- Entretien avec le lauréat

Malika Gherdis
- Présentation de l'auteur
- Présentation de son oeuvre
- Entretien avec la lauréate

III. LA CNIH

Présentation du travail de la CNIH

I. LE PRIX

PRÉSENTATION DU PRIX

C'est dans le cadre du **volet mémoriel** de ses compétences que la CNIH a travaillé à la mise en place d'un prix qui poursuit deux objectifs :

- **Encourager le développement d'une activité intellectuelle** promouvant la mémoire et l'Histoire des Harkis;
- **Témoigner de l'engagement et de la qualité du travail** de celles et ceux qui traitent, d'une façon ou d'une autre, de cette page de l'Histoire.

Ce prix comporte deux catégories distinctes, l'une générale et l'autre promouvant la mémoire des Harkis, chacune dotée de 5000€ par la Fondation des « Gueules Cassées », et par la Fédération nationale André Maginot.

Le jury a décidé que le prix porterait le nom « Général François Meyer », un homme d'une bonté unanimement reconnue qui se dévoua sans réserve à la cause de ses anciens compagnons d'armes, les Harkis.

LE GÉNÉRAL FRANÇOIS MEYER

- **Le 20 septembre 2021, le Président Emmanuel Macron lui a remis les insignes du titulaire de la grand-croix de la Légion d'honneur.**
- **Il est décédé en juin 2022.**
- **L'histoire de François Meyer nous raconte bien plus que la vie d'un homme : elle nous parle d'humanité, de courage et d'abnégation.**

- Né en 1933, le Général François Meyer est marqué dans l'enfance par **l'exode de 1940** douloureusement vécu par sa famille comme par beaucoup de Français.
- Il choisit **Saint-Cyr** après le lycée et participe à la guerre d'Algérie comme jeune officier de spahis entre 1958 et 1962. Il **commande successivement deux harkas**, d'abord comme chef de commando dans le Djebel Amour puis dans le sud Oranais.
- Au terme du conflit, le lieutenant Meyer **regroupe dans un poste militaire français les membres de sa harka** qui veulent partir pour la France, en **contradiction flagrante avec les directives officielles**. Pendant trois mois, il va attendre avec eux un bateau et décidera finalement d'**exfiltrer par ses propres moyens ses hommes et leurs familles** vers la métropole, ce qui lui vaut de tomber sous la coupe des demandes de sanctions formulées par le ministre des Affaires algériennes.
- Il parvient finalement à mettre **350 personnes** en sécurité sur la base de Mers-el-Kebir, avant de réussir à les faire embarquer sur un bateau habituellement dédié au transport de moutons.
- De retour en France, il consacre son énergie à **chercher des villages français pour les accueillir**, qu'il trouve finalement en Lozère. Les Harkis qui s'y installent deviennent agriculteurs. Pendant des années, il y passe toutes ses permissions et déploie des efforts inlassables pour aider à leur intégration.
- Il s'emploiera aussi à entretenir la mémoire de ses anciens compagnons d'armes, dans la presse et dans des colloques, publiant un livre à leur sujet en 2005.

LE JURY

LE PRÉSIDENT

Le jury est présidé par **Monsieur Jean-Marie Rouart**, élu à **l'Académie française** au fauteuil 26, le 18 décembre 1997.

- **Officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite et commandeur des Arts et des Lettres**, il est **essayiste, journaliste et romancier**.
- Parmi les nombreuses distinctions liées à ses travaux littéraires, il a reçu **le prix Interallié** en 1977 pour *Les Feux du pouvoir*, **le prix Renaudot** avec son roman *Avant guerre* en 1983 et, en 2022, **le prix Du Guesclin** pour *Napoléon ou la Destinée*.
- En 1985, il reçoit le prix de l'Essai de l'Académie Française pour *Ils ont choisi la nuit*, consacré à des écrivains qui se sont suicidés.

Il est accompagné par un autre académicien : **Monsieur Andreï Makine**, membre de l'**Académie française**.

- Andreï Makine est né en Sibérie et grandit avec sa grand-mère qui lui transmettra la culture et la langue française.
- Il obtient l'asile politique en 1987 en France où il sera **professeur de langue et de culture russe à Sciences Po et à l'Ecole Normale Supérieure.**
- Il est naturalisé français en 1996 après l'obtention **du prix Goncourt et du prix Médicis pour Le Testament Français**. Il est par ailleurs **lauréat de la grande médaille de la francophonie en 2000.**

LA VICE-PRÉSIDENTE

Madame Françoise Dumas, Présidente de la CNIH.

- Françoise Dumas succéda à Jean-Marie Bockel à la présidence de la CNIH en mai 2024.
- Elle fut députée du Gard de juin 2012 à juin 2022.
- Elle fut Présidente de la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée Nationale.
- Elle est également officier de la réserve opérationnelle de la Marine nationale.

LES MEMBRES DU JURY

- **Président** : Monsieur **Jean-Marie Rouart**, Membre de l'Académie française
- **Vice-Présidente** : Madame **Françoise Dumas**, députée honoraire, présidente de la CNIH
- Madame **Rose-Marie Antoine**, ancienne directrice générale de l'ONACVG, membre de la CNIH
- Monsieur **Serge Barcellini,** président du Souvenir Français
- Madame **Jeannette Bougrab**, conseillère d'État, membre de la CNIH
- Monsieur **Alexis Brézet,** directeur de la rédaction du Figaro
- Général **Christophe de Saint-Chamas**, gouverneur des Invalides
- Madame **Anne Dulphy**, professeure d'histoire contemporaine, membre de la CNIH
- Monsieur **Jean-Vincent Holeindre**, professeur de science politique
- Monsieur **François-Xavier Le Pelletier de Woillemont**, Conseiller d'État en service extraordinaire, membre du Conseil d'État
- Père **Alain Maillard de La Morandais**, prêtre
- Monsieur **Andreï Makine**, Membre de l'Académie française
- Monsieur **Denis Mondon**, magistrat, membre de la CNIH
- Monsieur **René Peter**, Président de la Fédération Nationale André Maginot (FNAM)
- Monsieur **Eric Philipp**, colonel, président de l'UTBF "Les Gueules Cassées"
- Madame **Cécile Pozzo di Borgo**, ambassadrice, préfète
- Monsieur **Patrick Remm**, Président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT)
- Madame **Marie-Pierre Richer**, sénatrice, membre de la CNIH

LES CANDIDATS

PRODUCTIONS ÉCRITES PAR GENRE ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

Oeuvre présentée	Auteur(e)	Editeur	Genre
Exilés d'une autre France, la saveur d'un fruit amer	Fairouz Nouari	Balland	Roman témoignage
Sous silence... Une tragédie Harkis	Miki Kilali	Les Editions du Menhir	Roman témoignage
Une famille de Harkis, Des oliviers de Kabylie aux camps français de forestage	Malika Meddah	L'Harmattan	Roman témoignage
Itinéraire d'un commando de marine, de matelot à capitaine de vaisseau. 40 ans au sein des forces spéciales.	Norbert Tafzi	Mareuil Editions	Roman autobiographique
Malika, l'histoire d'une psychanalyse	Malika Gherdis	Champ social Editions	Roman autobiographique
Service des affaires non résolues	Yassine Mokkadem	VLB Editions	Roman policier
Un sang d'encre	Vincent Ejarque	Nouveau Monde Editions	Roman policier
L'Exil des Harkis : à travers l'approche psychanalytique	Mahidine Bouchaaba	A compte d'auteur	Essai

Une histoire de la mafia grenobloise	Nadia Gougache	Le livre et la plume	Essai
Naître Harkis, une enfance dans les camps	Amid Toualbia	Bookelis	Essai autobiographique
Histoire du camp de Rivesaltes - Il ne nous restait que le vent	Clément Baloup Sae Youn Koh	Alter Comics	Bande dessinée
Les camps de regroupement en Algérie, Une histoire des déplacements forcés (1954-1962)	Fabien Sacriste	Les Presses Sciences Po	Thèse
France-Algérie, de 1962 à nos jours : histoire d'une relation pathologique	Pierre Vermeren	Tallendier Essais	Ouvrage historique
Les Harkis, drame ou tragédie, 1955-2025 : un premier bilan	Albes Wolf Hafida Chabi	Editions Atlantis	Ouvrage historique

PRODUCTIONS VISUELLES ET AUTRE TYPES D'OEUVRES

Oeuvre présentée	Auteur(s)	Genre
Et Pataouete et Patatras	Nicolas Bourdon	Pièce de théâtre
Harkis, quelle histoire?	Tounès Mansouri	Peinture
Hériter de la guerre d'Algérie - Patrimoine oral des familles de harkis de Roussillon-en-Morvan	Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne	Oeuvre mémorielle multi-support

II. LES LAURÉATS

PIERRE VERMEREN

France-Algérie : 1962 à nos jours, histoire d'une relation pathologique

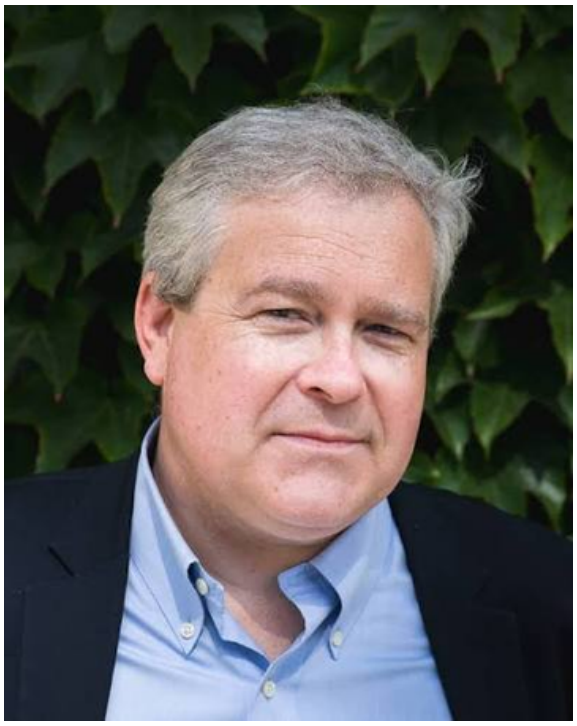

Engagements

- Co-directeur de la collection "Bibliothèque des pays d'Islam" aux Publications de la Sorbonne
- Président de la Société Française d'Histoire d'Outre-Mer (SFHOM)
- Directeur du Conseil Scientifique de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie (FM-GACMT)
- Président du Conseil Scientifique du "Laboratoire d'Analyse des Idéologies contemporaines" (LAIC)

Parcours

Pierre Vermeren est né en 1966 à Verdun. Après avoir suivi la classe préparatoire du lycée Henri-Pointcaré de Nancy, il intègre en 1986 l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay-Saint-Cloud. Il obtient l'agrégation d'histoire en 1989. Il effectue un doctorat en histoire contemporaine à l'Université Paris-VIII.

Il est par la suite nommé maître de conférence en histoire contemporaine (2006), puis professeur d'histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2012.

Sa carrière est marquée par des thématiques de recherche centrées sur les sociétés arabo-berbères d'Afrique du Nord. Pierre Vermeren a vécu neuf années en Egypte, au Maroc puis en Tunisie. Il a notamment enseigné au Lycée Descartes de Rabat. Il a également été affecté en délégation CNRS auprès de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (l'IRMC) à Tunis.

Il est aujourd'hui membre du laboratoire SIRICE (Sorbonne Identités, Relations Internationales, et Civilisations de l'Europe). Il est également directeur du Master professionnel Coopération Internationale en Afrique et au Moyen-Orient (CIAMO) à Paris I. Titulaire d'une habilitation à diriger des recherches depuis 2010, il encadre et fait soutenir des thèses. Il a récemment publié une *Histoire de l'Algérie Contemporaine* en 2022 ou encore *Le Maroc en 100 questions* en 2024.

SON OEUVRE

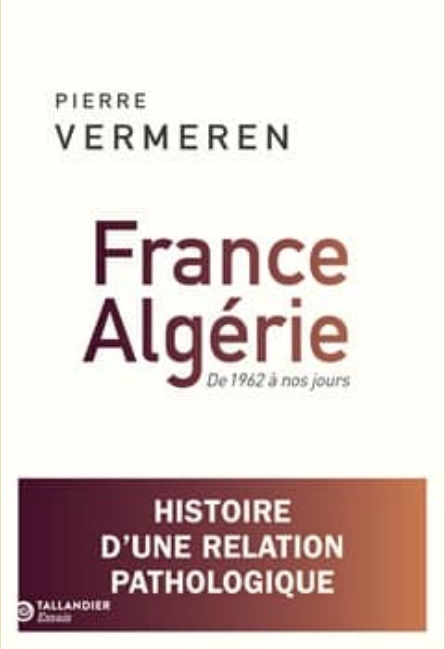

Pierre Vermeren part du constat d'une dégradation profonde des relations entre Paris et Alger et cherche à en retracer les origines depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962. L'historien analyse minutieusement les différents acteurs de cette relation bilatérale, qu'il s'agisse des responsables politiques, des administrations, des réseaux d'influence ou encore des élites économiques et montre comment leurs interactions ont évolué au gré des changements de régime et de dirigeants.

Selon Vermeren, l'histoire singulière qui lie les deux pays a engendré une relation largement personnalisée, fondée sur des liens privilégiés entre certaines élites françaises et algériennes. Cette gestion particulière du dossier algérien, souvent dépendante des présidents en place et des réseaux qui les entourent, a conduit à un traitement d'exception qui, loin de résoudre les tensions, contribue à les entretenir.

L'auteur défend ainsi l'idée que cette relation est devenue "pathologique", dans la mesure où elle demeure prisonnière du passé colonial et de la guerre d'Algérie. L'ouvrage met également en lumière l'instrumentalisation récurrente de la question franco-algérienne par les responsables politiques des deux rives de la Méditerrannée. Les enjeux mémoriels, les débats sur la colonisation, l'immigration ou encore les questions identitaires sont régulièrement mobilisées à des fins de politique intérieure, ce qui empêche selon l'auteur l'émergence d'une relation plus apaisée et pragmatique entre les deux Etats.

Entretien avec l'auteur, Pierre VERMEREN

- **Vous utilisez le terme de « relation pathologique » pour qualifier les intéractions entre les deux pays, et non les deux sociétés elles-mêmes. Qu'est-ce qui vous a conduit à retenir cette notion, et quels mécanismes précis permettent, selon vous, de comprendre cette forme de dépendance réciproque au passé ?**

C'est un choix délibéré au terme de cette étude, car les deux États sont entraînés à leur corps défendant dans une relation pathologique, en ce sens que leurs actes et leurs déclarations sont en totale contradiction. Le haut personnel politique algérien, notamment l'état-major, entretient une relation d'extrême proximité familiale, financière, immobilière, médicale, intellectuelle, affective, amicale etc. avec la France et Paris, ce qui le place en contradiction totale avec son discours public anti-français. Il s'agit pour lui d'ériger la France en bouc-émissaire afin de maintenir la société algérienne dans une ambiance nationaliste et anticoloniale permanente, en cultivant la « rente mémorielle » qui est son seul gage de légitimité historique et politique. Cela s'apparente à des formes de schizophrénie.

A l'inverse, les élites et les pouvoirs publics français n'en finissent pas de s'excuser et de se repentir pour ce qu'a fait l'armée française sur ordre en Algérie (dont les acteurs et les chefs sont maintenant morts), sans jamais s'intéresser à la forme extrêmement autoritaire du pouvoir algérien qui fait vivre sa population en état de sujétion, et écrase ses opposants, dont tant sont réfugiés en France. Ils oublient que de Gaulle et ses successeurs ont abreuvé l'Algérie de dizaines de milliards de dollars de crédits et d'une assistance qui n'a pas d'équivalent (coopération, dons, accord migratoire et ses conséquences, investissements, assistance dans la guerre civile, cadeau de la mosquée de Paris et de l'islam de France…), sans aucune reconnaissance officielle de l'État algérien. Au contraire, celui-ci se place constamment dans une position victimaire pour justifier une non-coopération délibérée (les OQTF refusées, la police politique qui agit sur notre sol, la non-réciprocité sur les visas, les églises et la tolérance religieuse, une véritable hargne contre de la langue française que parlent pourtant toutes les élites, l'asymétrie du nombre de consulats, la suspension des importations de France etc.). Et plus le régime est dur, plus nos élites font semblant de ne rien voir et cherchent une parade. Je préfère ne pas qualifier cette attitude. Mais l'ensemble est clairement pathologique, ce qui n'a jamais empêcher d'excellentes relations entre ces mêmes personnes à titre amical et privé !

- **Vous montrez que la relation entre la France et l'Algérie s'est construite, depuis 1962, autour de relations très personnalisées entre dirigeants, responsables politiques, administrations et différents réseaux d'influence. En quoi cette personnalisation a-t-elle, selon vous, empêché la construction d'une relation véritablement institutionnelle entre les deux États ?**

Quand on a lu les ouvrages de Naoufel El Mili, qui parle de l'intérieur du sérail, comme *France-Algérie : 50 ans d'histoires secrètes*, on ne saurait dire le contraire ! Depuis de Gaulle, c'est pour cela que j'insiste là-dessus, la relation franco-algérienne s'opère en dehors de la diplomatie ordinaire, c'est en quelque sorte une relation d'homme à homme, et en premier lieu entre Présidents de la République. Tout procède de là, et la relation diplomatique est subordonnée. D'ailleurs depuis plusieurs années maintenant, il n'y a plus d'ambassadeur algérien en France, mais cela n'a aucune importance puisque le représentant personnel du chef de l'État algérien, à la tête de la mosquée de Paris, fait le travail. Au-delà de la tête de l'État, il y a effectivement des réseaux d'interconnaissances très puissants. Longtemps, ils ont été animés par des hauts fonctionnaires et responsables français qui connaissaient parfaitement l'Algérie pour y avoir vécu et travaillé (Chevènement, Rocard, Joxe et tant d'autres). Cela est de plus en plus rare, mais de très nombreux Algériens ayant étudié en France, et vivant entre les deux pays, ont pris le relais. Le nombre des binationaux et des mariages mixtes est considérable, au sein des élites politiques, économiques, culturelles et autres, et c'est par ce biais familial et intime que s'organisent les véritables relations franco-algériennes, qui court-circuitent la diplomatie ordinaire. Il ne fait aucun doute que la relation que l'on a développée avec de nombreux pays, qui se fait au plan institutionnel, n'a rien à voir avec la relation que nous avons produite avec Alger, puisque celle-ci est soumise au jeu des interactions privées, familiales ou personnelles. Or la personnalisation soumet la relation aux aléas de l'affectivité…

- **Votre livre s'appuie sur de nombreux acteurs, responsables politiques, administrations, réseaux d'influence, milieux économiques, pour raconter la relation franco-algérienne. Comment avez-vous procédé pour faire émerger une histoire qui ne soit pas seulement celle des dirigeants, mais aussi celle de tous ces acteurs qui influencent cette relation ?**

Cela fait maintenant 35 ans que je travaille sur l'Algérie et surtout que je suis en contact avec les réseaux intellectuels et politiques franco-algériens. Quand je suis arrivé à Paris 8 en 1992 en tant que professeur stagiaire pour effectuer ma thèse, je me suis trouvé affecté à l'Institut Maghreb-Europe, codirigé par René Gallissot (mon directeur de thèse) et Benjamin Stora, assistés de Mohammed Harbi, Monique Gadant, Aïssa Qadri et tant d'autres. Alors que commençait la guerre civile en Algérie, nous étions au cœur d'une véritable ruche franco-algérienne qui vivait au rythme des nouvelles reçues d'Algérie. Cela m'a vigoureusement mis le pied à l'étrier, et en dépit de mes années passées au Maroc et en Tunisie, l'Algérie n'est jamais restée loin, les réseaux franco-algériens débordant largement dans ces deux pays, et mes professeurs m'ayant à plusieurs reprises permis d'accéder à Alger après la fin de la guerre.

Enfin, depuis que j'exerce à la Sorbonne, il y a 20 ans, je suis au contact d'un très grand nombre d'étudiants franco-algériens ou algériens, qui veulent découvrir et comprendre l'histoire de leur pays, et effectuer des recherches ou des doctorats. La France a laissé derrière elle un rapport très particulier à l'histoire, notamment chez les Kabyles, et ce n'est pas mentir de dire qu'il y a 10 étudiants d'origine algérienne voulant travailler sur l'histoire de leur pays pour 1 Marocain ou Tunisien… Encadrer des dizaines de thèses d'histoire contemporaine sur un pays proche, c'est pénétrer à l'intérieur de sa société, et en l'espèce très souvent par un biais franco-algérien. Si l'on ajoute les influences qu'exercent à Paris les réseaux pieds-noirs, juifs algériens, kabyles, de la mosquée de Paris, islamistes, des intellectuels libéraux ou au contraire proches du régime (et j'en passe), on ne sera pas surpris que j'ai quelques contacts dans la place, sans omettre la Fondation pour la Mémoire de la guerre d'Algérie, pour laquelle je travaille auprès de l'ambassadeur Grasset.

Mettre toutes ces sources en mots et en faire une histoire, c'est le travail de l'historien.

- **À travers votre analyse historique qui couvre plus de soixante ans de relations franco-algériennes, identifiez-vous des conditions qui permettraient de sortir de cette relation fondée sur le passé pour construire une relation davantage tournée vers des intérêts communs et l'avenir ? Et quelle place la connaissance historique peut-elle avoir dans cette évolution vers une relation plus apaisée et plus pragmatique entre les deux pays?**

Je crois en effet que nous sommes dans une forme d'impasse, et ma conviction profonde est que beaucoup de dirigeants algériens eux-mêmes ne supportent plus la forme de dépendance qui s'est créée vis-à-vis de la France, toujours perçue comme l'ancien colonisateur. Elle est d'autant plus diabolisée que plus on s'éloigne du temps colonial, plus les liens humains disparaissent et plus la diabolisation finit par être objectivée. On voit bien qu'en renonçant au français, même en médecine, qu'en coupant les achats de livres et de tous produits en France, qu'en diabolisant les Kabyles parce qu'ils seraient des suppôts de la France (ce qui est faux et idiot) etc., les autorités algériennes cherchent à tout prix à couper ce cordon. Il faut tranquillement en prendre acte, débrancher les fils de la relation pathologique qui s'est construite sur le long terme, et reconstruire un rapport normalisé comme avec tous les pays du monde partenaires, si les Algériens sont d'accord.

Au fond, s'ils veulent faire le choix de ne plus avoir de relations avec nous, ils feront bien ce qu'ils veulent. Mais entre la proximité de voisinage et la forte population franco-algérienne, il y a quelques raisons de maintenir une bonne relation.
Si les Algériens acceptent la relation, il faut la normaliser dans un cadre à la fois institutionnel, professionnel et collectif, que ce soit avec l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne ou l'Union Européenne. Il n'est plus question d'entendre que la France est nostalgique de l'Algérie française et qu'elle rêve de recoloniser l'Algérie. La France a commis une grande erreur historique en s'installant dans ce pays, et personne ne veut revenir en arrière : de telles accusations infondées mais sans cesse répétées ne seraient plus de mise si nous travaillions avec les Allemands ou les Italiens. Nous avons un appareil diplomatique très performant qui serait parfaitement capable d'établir une relation normale avec Alger, surtout dans le cadre d'un partenariat franco-allemand ou franco-italien. Mais c'est un impératif de mettre fin à cette relation toxique qui empoisonne nos relations extérieures et notre situation intérieure.

NORBERT TAFZI

Carnet de combats, De matelot à capitaine de vaisseau. 40 ans au sein des forces spéciales

Engagements

- Il s'engage dans la Marine nationale en 1980.
- Il devient graduellement officier de Marine au grade d'enseigne de vaisseau de 1re classe, puis lieutenant de vaisseau, capitaine de corvette, capitaine de frégate et enfin capitaine de vaisseau
- En 2000, il est nommé chevalier de la Légion d'honneur.
- En 2022, il est promu au grade d'officier de l'ordre national du Mérite.

Parcours

Norbert Tafzi est né en 1961 en Algérie, alors département français, dans le camp d'Azzouna, au sein de la demi-brigade de fusiliers marins, Norbert TAFZI est fils de Harki.

Rapatrié en 1961, il a connu très tôt les difficultés du déracinement, l'arrachement à une terre natale et l'apprentissage d'une nouvelle vie.

Pendant plus de quarante ans, l'auteur a porté l'uniforme. En 1980, il s'engage dans la Marine nationale à 18 ans comme simple matelot.

En 1990, il réussit le concours d'entrée à l'École militaire de la flotte, section des officiers spécialisés de la Marine.

Mission après mission, il a construit un parcours remarquable qui l'a conduit de simple matelot à commandant d'unité jusqu'au grade de capitaine de vaisseau.

Il a servi sur des théâtres d'opérations particulièrement éprouvants : le Liban, l'Afrique, la Bosnie, l'Afghanistan, le Moyen-Orient ou encore le Timor.

Il poursuit aujourd'hui son engagement comme réserviste opérationnel au Moyen-Orient.

SON OEUVRE

Dans ce récit autobiographique, Norbert Tafzi retrace son parcours au sein de la Marine nationale. Il expose d'abord les raisons de son engagement, partiellement héritées de l'engagement de son père auprès de la France en tant que Harki dans la demi-brigade de fusiller marin (DBFM).

Nous découvrons à ses cotés le monde que constitue la marine dans les années 1980 : la rudesse des entrainements, les épreuves mentales, la sélection, le bizutage, les rapports de force, mais aussi la fraternité.

Les sélections les plus exigeantes l'ont façonné en soldat d'élite, capable d'agir dans les conditions les plus extrêmes. Il sera par la suite nommé directeur de l'École des commandos et transmettra son expérience aux nouvelles générations

Ancien chef du prestigieux commando Trépel, Norbert Tafzi a consacré sa vie à servir le drapeau sur de nombreux théatres d'opérations. Son déploiement à Beyrouth marque sa première expérience de la guerre. S'en suivront ensuite le Timor oriental, l'Ex-Yougoslavie, l'Afghanistan et le Yémen. Au-delà de ces expériences spécifiques, l'auteur propose une réflexion sur la condition de soldat, l'engagement, le sacrifice, la fraternité d'arme et le commandement sous pression. .

Entretien avec l'auteur, Norbert TAFZI

- **Votre parcours est intimement lié à celui de votre père, lui-même Harki de la Demi-Brigade des fusiliers marins. Dans quelle mesure son histoire et les récits de son engagement ont-ils influencé votre propre décision de rejoindre la Marine et, par la suite, de vous engager dans les commandos Marine ?**

Je pense que mon choix s'est fait en partie de manière inconsciente. J'ai grandi dans un environnement où l'engagement militaire, le sens du devoir et le service faisaient partie du quotidien, à travers l'histoire de mon père et ce qu'il représentait. Cela a forcément laissé une empreinte. Pour autant, ce n'était pas une voie toute tracée : mon frère aîné, qui a grandi dans le même environnement, n'a pas fait ce choix. Il y avait donc aussi quelque chose de plus personnel.

Au fond de moi, j'avais cette vocation, cette attirance pour la vie militaire et pour l'engagement, sans pouvoir vraiment l'expliquer. La Marine, puis les commandos Marine, se sont imposés progressivement comme une évidence.

- **Votre parcours permet aussi de faire dialoguer deux générations : celle de votre père, Harki engagé aux côtés de la France, et la vôtre, qui avez choisi à votre tour de servir dans l'armée française. Qu'aimeriez-vous que cette transmission entre ces deux générations apporte aujourd'hui à la compréhension de l'histoire des Harkis et de leur engagement ?**

J'aimerais surtout que cette transmission permette de mieux comprendre que l'histoire des Harkis ne se résume pas uniquement à une période tragique de notre histoire. Il y a aussi derrière elle des parcours individuels, des choix, des fidélités, des engagements, un patriotisme profond, un amour de la France, et parfois des silences transmis d'une génération à l'autre. Mon père, lui, assumait pleinement son choix. Malgré les difficultés qu'il a pu rencontrer, il ne l'a jamais regretté. Pour lui, cet engagement allait de soi. Il était profondément attaché à la France, à ce qu'elle représentait pour lui, et cet attachement faisait partie intégrante de son engagement. C'est quelque chose qui m'a beaucoup marqué, parce qu'il ne cherchait ni à se justifier ni à réécrire son histoire : il l'assumait avec simplicité, dignité et fidélité à ses convictions.

Le fait d'avoir moi-même choisi de servir dans l'armée française crée forcément un lien particulier avec son parcours, même si nos histoires et nos contextes sont très différents. Il y a sans doute, dans cette continuité, quelque chose de cet amour de la France et de ce sens du service que j'ai reçus de lui, même si chacun les exprime à sa manière. Ce que je souhaite, c'est que l'on puisse regarder ces trajectoires avec davantage de nuance, sans les enfermer dans des catégories trop simples. Si mon parcours peut contribuer, à mon échelle, à faire connaître cette histoire, à rendre hommage à ceux qui se sont engagés par fidélité, par patriotisme et par amour de la France, et à permettre aux générations suivantes de mieux comprendre ce qu'ils ont vécu, alors cette transmission prend tout son sens.

- **Vous avez connu des théâtres d'opérations très différents, du Liban à l'Afghanistan, en passant notamment par l'ex-Yougoslavie, le Timor oriental et le Yémen. Au fil de ces expériences, votre conception du métier de soldat, du risque et du commandement a-t-elle évolué ? Et y a-t-il une expérience qui a particulièrement transformé votre regard sur l'engagement militaire ?**

Il y a une expérience qui me marquera à jamais : la perte d'un commando Marine au cours d'une opération à laquelle je participais dans une fonction de commandement. Ce sont des moments qui changent profondément le regard que l'on porte sur l'engagement, sur le risque, mais aussi sur la responsabilité du chef. Derrière chaque décision, il y a des hommes, des familles, et parfois des conséquences irréversibles. Avec quarante années de service, il est évident que ma manière de concevoir le commandement a évolué. Aujourd'hui, un ordre doit sans doute être davantage expliqué et compris qu'il ne l'était auparavant. Il faut faire adhérer, donner du sens, permettre à chacun de comprendre l'intention et la finalité de la mission.

En revanche, une chose ne change pas : la responsabilité du chef. Elle reste entière. Commander, c'est décider, assumer ses choix et leurs conséquences. Cette responsabilité est peut-être même devenue plus complexe avec la montée du juridisme, beaucoup moins présent lorsque j'ai commencé ma carrière. Mais, au fond, le principe demeure le même : le chef doit être pleinement responsable de la mission qui lui est confiée et des hommes qu'il engage.

- **Le livre porte sur plus de quarante ans de vie militaire, mais il laisse aussi une place importante aux questions de filiation, de choix et de transmission. Qu'a changé, pour vous, le fait de mettre cette histoire par écrit plutôt que de simplement la conserver comme un souvenir familial ?**

Mettre cette histoire par écrit lui a donné une portée différente. Elle ne restait plus seulement dans le cercle familial ou dans le registre du souvenir personnel : elle devenait un témoignage destiné à être partagé. J'ai voulu raconter un parcours, avec ses choix, ses engagements, ses épreuves, mais aussi ce qui m'a construit. Si ce témoignage peut parler à d'autres, notamment à des jeunes qui se cherchent, qui doutent de la voie à suivre ou qui ont besoin de repères, alors il prend une dimension supplémentaire.

Il ne s'agit pas de présenter mon parcours comme un modèle à reproduire, mais plutôt comme un exemple parmi d'autres : celui d'un homme qui a fait des choix, qui les a assumés et qui a essayé de rester fidèle à certaines valeurs. Si cela peut aider certains à trouver leur propre chemin, alors l'écriture aura pleinement rempli son rôle.

MALIKA GHERDIS

Malika, l'histoire d'une psychanalyse

Engagements

- Dans son parcours de reconstruction Malika Gherdis met en avant la force puisée dans son rôle de mère. Travaillant d'arrache pied tout en poursuivant des études, Malika prend l'éducation de ses quatre enfants très à coeur. C'est dans leur regard qui l'inspire au quotidien qu'elle forge sa vie et son oeuvre.

- Ainsi, la psychanalyse devient la pierre angulaire d'un parcours familial difficile qui démontre également la puissance et l'importance de l'amour maternel dans son parcours de reconstruction.

Parcours

Malika Gherdis est psychanalyste à Nîmes. Née en 1966 à Uzès, elle a grandi dans le camp de harkis de Saint-Maurice-l'Ardoise, une expérience qui marque profondément son histoire et son rapport au monde.

Pendant de longues années, elle n'a fait que survivre sur les ruines d'une enfance brisée. Elle élève seule ses quatre garçons tout en travaillant dans une société de transport en commun, d'abord comme médiatrice, puis comme conductrice de bus.

La rencontre avec la psychanalyse lacanienne marque un tournant dans sa vie : à quarante ans, avec pour seul bagage le niveau du BEPC, elle reprend ses études. Au volant de son bus, parcourant les rues de Nîmes, elle trouve à chaque terminus le temps d'ouvrir un livre, de réviser ses cours, d'apprendre un mot nouveau.

Poussée par son désir elle décroche son Baccalauréat et rejoint alors les bancs de l'Université, obtenant ce qu'elle avait longtemps cru réservé aux autres : une licence de Lettres, une licence de Psychologie, puis un master de Philosophie-Psychanalyse.

Après un parcours de vie traversé par l'exil, les ruptures et les épreuves, elle s'oriente vers la psychanalyse, qui devient pour elle un lieu de transformation et de compréhension de son histoire.

SON OEUVRE

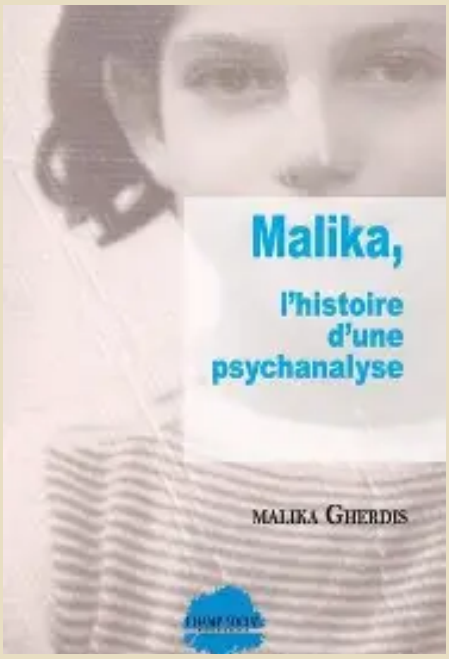

Malika Gherdis, pour son premier ouvrage, revient dans un récit autobiographique sur son parcours de fille de Harki. Le livre s'organise en trois parties. La première est consacrée à l'enfance de l'auteure dans le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, marquée par une mère taiseuse et meurtrie, ainsi que par un frère prostré, en proie à l'alcool.

La deuxième partie se concentre sur son adolescence dans une cité Sonacotra de l'Orne, où elle se heurte à la difficulté de trouver sa place au sein de sa famille et de construire son identité, oscillant entre les interdits liés à l'islam et son désir de liberté.

La dernière partie aborde l'expérience de la maternité, les tensions au sein du foyer, la persistance d'un mal-être, et finalement : la reprise des études, puis la rencontre décisive avec la psychanalyse.

Tout au long du récit, l'auteure met en perspective les évènements relatés avec des interprétations psychanalytiques lacanienne apparues en séance. Cette approche permet de comprendre comment, à chaque étape de sa vie de fille de Harki, se déploient les conséquences, sur les plans psychologique et affectif, du traumatisme et de la douleur héritées pourtant d'une guerre survenue avant sa naissance, sur un autre continent.

Entretien avec l'auteure, Malika GHERDIS

- **Vous montrez à plusieurs reprises comment des événements vécus avant même votre naissance ont continué à produire des effets dans votre propre vie. Comment avez-vous progressivement compris ce lien entre l'histoire de votre famille, le traumatisme de la guerre et votre propre construction personnelle ?**

Lorsqu'on est enfant, on pense que tout est normal, que tout est bien. Puis on grandit et l'on découvre en soi des affects, des réactions, des comportements que l'on n'avait pas vus venir.
Ma colère, ma peur, mon sentiment d'injustice, cette difficulté à m'autoriser à évoluer… tout cela prenait sa source dans l'histoire de mes parents, dans ce qu'ils avaient vécu pendant la guerre d'Algérie et dans le camp derrière les barbelés.

Et pourtant, ces affects avaient germé en moi à mon insu. J'ai progressivement compris que j'en avais hérité, simplement parce que j'étais la fille de mon père et la fille de ma mère, et que j'étais donc aussi dépositaire, malgré moi, de leur histoire.

- **Au fil du récit, on voit votre regard sur votre propre histoire évoluer : ce qui pouvait sembler normal lorsque vous étiez enfant est progressivement relu à la lumière de votre parcours d'adulte. Est-ce que l'écriture du livre a elle-même changé votre manière de regarder cette enfance ?**

Non, ce n'est pas l'écriture du livre qui a changé mon regard sur mon enfance. C'est la psychanalyse lacanienne.

Ma rencontre avec cette pratique analytique a complètement changé mon regard sur mon histoire, sur ma vie, et même sur celle de mes enfants.Elle m'a permis de comprendre autrement ce que j'avais vécu, de me réconcilier avec mon histoire et, surtout, de me reconstruire pour aller vers quelque chose de meilleur.

Le livre est venu ensuite. Il est, en quelque sorte, le résultat de ce chemin parcouru

- **Vous êtes aujourd'hui psychanalyste, et votre livre fait dialoguer votre histoire personnelle avec votre pratique et votre découverte de la psychanalyse. Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire de cette histoire intime un livre, et qu'aimeriez-vous que le lecteur en retienne au-delà de votre parcours personnel ?**

Quand on a la chance de rencontrer un lieu qui nous permet de nous réécrire, de devenir celui ou celle que l'on désire être, et non plus seulement celui ou celle que notre histoire avait écrit pour nous, quelque chose devient possible.

Quand j'ai découvert qu'il était possible d'aller mieux, de ne plus souffrir, de ne plus répéter certains échecs, j'ai eu envie tout simplement de le dire. J'ai eu envie de donner une part de moi-même pour raconter un avant et un après.

Si j'ai écrit ce livre, c'est finalement pour transmettre quelque chose de très simple : malgré ce que l'on a vécu, malgré ce qui nous a été transmis, malgré ce qui semblait écrit d'avance, il est possible d'aller mieux.

- **Votre récit est très personnel, mais il raconte aussi une expérience qui dépasse votre seule histoire : celle de nombreux enfants de Harkis ayant grandi avec un passé familial parfois marqué par le silence, la souffrance et les non-dits. En écrivant ce livre, qu'espérez-vous transmettre aux générations qui n'ont pas vécu cette histoire directement**

Mon expérience dépasse ma seule histoire personnelle parce qu'elle parle de souffrance, de silence, de non-dits, de larmes, de désespoir. Et, sur beaucoup de ces aspects, elle est universelle.

Mon histoire peut faire écho, dans l'intimité, à celle de beaucoup de personnes. Elle est singulière, mais elle peut être commune par ce qu'elle touche en chacun.

Pour autant, je crois que l'apaisement ne peut se trouver que d'une manière très subjective.

Mon livre témoigne finalement de la rencontre possible avec la fin d'une guerre et d'une réconciliation possible . C'est peut-être cela que j'aimerais transmettre.

III. LA CNIH

La Commission nationale indépendante des Harkis tire son origine dans la loi du 23 février 2022. Elle est le résultat de l'impulsion donnée par le Président de la République le 20 septembre 2021 lors de sa demande de pardon aux Harkis.

LES DEUX VOLETS DE LA COMMISSION

- Le **volet « réparation »**, dans le cadre duquel la CNIH indemnise les Harkis et leurs familles passés dans les structures d'accueil et d'hébergement.
- Le **volet «reconnaissance»**, qui représente un travail historique, mémoriel et prospectif.

Le volet réparation

La CNIH supervise le dispositif de réparation mis en place et opéré par l'ONaCVG (Office nationale des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre). Ce dispositif propose une indemnisation à tous les Harkis et leurs familles ayant séjourné dans les camps, hameaux de forestage ou autres types de sites offrant droit à réparation, à hauteur de :

- 2000€ pour moins de trois mois,
- 3000€ pour les séjours de plus de trois mois mais de moins d'un an,
- 1000€ par année supplémentaire de séjour.
- 4000€ par année de séjour passée dans les camps de Bias et de Saint-Maurice-l'Ardoise (décret du 20 mars 2025)

Au 30 septembre 2026, on compte environ **36 892** demandes reçues, et plus de **45 423** traités dont :

- **26 316** personnes indemnisées
- **9 024** dossiers rejetés
- **4 570** recours gracieux présentés
- **264 597 000 €** d'indemnisations versées
- **9 005 €** d'indemnisations en moyenne pour la réparation principale
- **12 282 €** d'indemnisations en moyenne pour la réparation complémentaire

Les décrets ouvrant droit à réparation :

- Décret n°2023-890 du 21 septembre 2023 : Ajout de 45 sites supplémentaires à la liste des structures d'accueil et d'hébergement
- Décret n°2025-256 du 20 mars 2025 : modifie le barème des réparations par année commencée pour les personnes ayant séjournées dans les camps de Bias et Saint-Maurice l'Ardoise, passant de 1 000 à 4 000 euros, au delà de la première année.
- Décret n°2025-882 du 3 septembre 2025 : Ajout de 37 sites supplémentaires à la liste des structures d'accueil et d'hébergement

Le volet reconnaissance

Le travail de reconnaissance recouvre beaucoup d'activités très variées. L'objectif est de recueillir et mettre en valeur la parole des Harkis, afin d'apaiser les mémoires et d'inscrire leur destin tragique et singulier au roman national français. Parmi ses activités notables :

Le travail d'expertise historique tel qu'il a mené à la proposition d'ajout de nouvelles structures d'accueil.

Ses déplacements réguliers : La CNIH s'est déplacée régulièrement, afin de rencontrer les Harkis et leurs familles, sur 44 sites différents. Elle a fait le choix de dialoguer avec tous les représentants d'associations de Harkis qui y sont disposés.

Le traitement des demandes issues du terrain (et relayées pour le reste dans le rapport d'activité de la Commission) et en particulier :

- La signature du protocole DILCRAH-CNIH le 23 février 2022, visant à faciliter la procédure de plainte pour les Harkis et leurs descendants victimes de harcèlement ou de discrimination.
- La convention tripartite entre le Souvenir français, l'ONaCVG et la CNIH, signée le 19 avril 2023 et ayant vocation à contribuer à la rénovation de sépultures abandonnées d'anciens Harkis dans les cimetières communaux
- Le lancement d'un travail conjoint avec le ministère de la Culture, afin de répondre à la demande plusieurs fois identifiée d'amélioration de la visibilité et de la promotion de l'histoire des Harkis dans les différents secteurs de la culture.

Le lancement du site internet **harkis.gouv.fr** : opérationnel depuis le 16 mai, le site est pensé pour contribuer à la construction d'une mémoire apaisée. Ce site de référence sur l'histoire des Harkis contient du contenu pédagogique et historique relu par les spécialistes et par des représentations d'associations. Au service des Harkis et de leur mémoire, ce site poursuit les objectifs suivants :

1. Fournir des actualités sur le travail de la CNIH, dans une démarche de transparence;
2. Mettre des éléments scientifiques et pédagogiques à disposition de tous, et en particulier du public scolaire, dans le but de mieux faire connaître l'histoire des Harkis, et de l'intégrer au mieux au récit national ;
3. Permettre aux Harkis et à leurs familles de déposer des témoignages de toute nature, ayant vocation à être publiés sur le site.

- La création du **Prix du Général François Meyer**, Prix de la CNIH.

- **Les projets liés à la conservation et la mise en valeur des témoignages précieux des Harkis et leurs familles :**

1. La signature d'un protocole d'accord pour le recueil des témoignages oraux des Harkis et de leurs familles dans les Alpes Maritimes.

2. Le partenariat avec le Service historique de la défense et la Documentation française pour le recueil de témoignages dans un studio éphémère mis en place près des locaux de la commission.

- **Le lancement d'un travail conjoint avec l'ONF**, dans l'optique de développer le travail de mémoire lié aux hameaux de forestage.

- **Le mandat d'expertise historique 2024**, qui donne aux historiens la missions ambitieuse d'établir, à terme, un bilan d'ensemble des conditions de vie qu'ont connues les Harkis et leurs familles à leur arrivée en France à l'intérieur des structures mais aussi en dehors de celles-ci.

1. Le mandat d'expertise préconise qu'une attention spéciale soit portée aux sujets suivants : les conditions de scolarisation et la perte de chance ; les difficultés particulières des femmes ; la vie en dehors des camps et des hameaux, avec les souffrances et les réussites qui y sont attachées.

2. L'année 2025 devra permettre de poursuivre les ambitions de ce mandat d'expertise et de produire des travaux s'intéressant aux conditions de vie des Harkis en dehors des structures d'accueil.

Tableau de bord des activités de la Commission au 30 septembre 2026

Nombre de commissions “réparation”	56	Principal 56 CEDH 11
Nombre de dossiers reçus	36 892	
Nombre de personnes indemnisées	26 316 (dont recours)	
Nombre de dossier rejetés	9 024	
Nombre de recours gracieux présentés	4 570	
Montant total des indemnisations	264 597 000	Principal 236.888M€ Dont recours 26.551M€ CEDH 27.709M€
Age moyen d’indemnisation	65 ans et 7 mois	
Montant moyen de l’indemnisation	/	Principal 9005 € CEDH 12 282 €
Durée moyenne de séjour indemnisée	5 ans	
Nombre de harkis ou de descendants dont la parole a été écoutée	525	
Nombre d’article de journaux, de reportages radio et TV	182	
Nombre de visites de terrain effectuées	44	
Nombre de candidature pour le prix Général François Meyer 2026	18	
Nombre d’association/sites référencés	34	
Nombre de témoignage publiés sur le site harkis.gouv.fr	156	
Indiquateur de fréquentation du site harkis.gouv.fr en nombre de visiteurs	526 615	
Indicateur de fréquentation du site harkis.gouv.fr en pages vues	2 086 061	